

# FORMATION – SAVOIR ÉLABORER UNE FDS 16 SECTIONS

## Particularités :

Cette formation est réalisée en présentiel mais pourra être réalisée en distanciel selon la situation.

Lors de la formation il sera effectué plusieurs cas concrets à chaque partie afin de mettre en pratique les connaissances acquises.

## OBJECTIFS

### Objectif général :

- Savoir élaborer une FDS 16 sections.

### Objectif de savoir :

- Comprendre les interactions entre les différentes sections impactant les dangers du produit.
- Visualiser les données des sections impactées par les dangers du produit.
- Analyser les autres sections au vu du produit.

### Objectif de savoir-faire :

- Remplir de manière cohérente vos sections 3, 9, 11, 12, 2, 8.1
- Compléter les sections 8.2, 4, 13, 14, 15 sur la base des dangers et des composants.
- Appliquer la logique « composants » / « produit » pour les sections 5, 6, 7 et 10.

## PLAN

1. Rappel sur les FDS
  - Le responsable de la FDS et les principales obligations (sa rédaction, sa diffusion...)
  - La nouvelle mise à jour de l'annexe II.

L'ensemble de la formation est basé sur la nouvelle mise à jour de l'annexe II du règlement REACH. Du fait des délais pour son application, chaque nouvelle obligation sera identifiée.

2. Comment arriver à élaborer le cœur de la FDS : la section 2 (les dangers)
  - La données en amont de l'élaboration :
    - Comment vérifier simplement les classifications des fournisseurs : les classifications harmonisées, du dossier d'enregistrement...
    - Trouver les VLEP selon les pays.
    - Identifier les données pertinentes des sections 11 et 12 des matières premières.
    - Identifier les données pertinentes des sections 9, 11 et 12 du produit.
  - Remplir la section 3 (composition) selon les substances, les dangers...
  - De la section 3 à la section 2 : par un logiciel ou par un expert ?
3. Du danger du produit aux sections de la FDS
  - Les section 8.2, 4 et 13 : des phrases types aux spécificités selon les dangers. Cas des masques et des gants (sections 8.2).
  - La section 14 : les liens avec la section 2.1 et l'apport d'un CSTMD<sup>1</sup>
  - La section 15 : le fourre-tout réglementaire.

4. De la connaissance du produit (ou des composants) aux sections de la FDS.

Les sources pour améliorer les phrases types : les FDS des matières premières, sa connaissance ou les données bibliographique.

<sup>1</sup> Conseil Sécurité Transport Marchandises Dangereuses

# FORMATION

## SAVOIR ELABORER UNE FDS 16 SECTIONS



### Le formateur :

Gautier Vincent

Gautier VINCENT intervient depuis 2003 sur les différentes réglementations liées aux produits chimiques. Il travaille sur la réglementation REACH depuis sa mise en vigueur notamment en faisant le lien entre les approches « experts REACH/CLP » (FDSe, classification, scénarios d'exposition, modélisation...) et la réalité du terrain (pratiques, temps disponibles, interactions avec les autres réglementations...). Son objectif est de permettre aux entreprises d'assurer leurs obligations réglementaires dans leur fonctionnement de tous les jours.

SICADAE est un organisme de formation agréé et certifié Qualiopi (action de formation)

N'hésitez pas à nous contacter pour plus de détails

## SICADAE



04 28 29 64 07



formation@sicadae.eu – www.sicadae.eu



81, boulevard des Belges 69006 Lyon

### Date :

6 avril 2021 -9h à 17h

### Lieu :

Présentiel (Lyon)

### Public cible :

Responsables HSE, affaires réglementaires, FDS - Acteur dans l'élaboration, la relecture des FDS - Ingénieur, technicien

### Objectif général :

L'objectif est, qu'à son issue, le stagiaire sache élaborer une FDS 16 sections.

### Particularités :

Possibilité de réalisation à distance.

Formation intégrant des cas pratiques.

### Prérequis :

La connaissance des règles de classification du CLP peut être un plus.



### Prix :

550 € HT (adhérent France Chimie) ou 850 € HT



### Durée :

Une journée